



- DOCUMENT DE TRAVAIL -

Etude des référentiels - Arrêté Licence du 01 Août 2011

I - Compétences transversales et pré professionnelles : définitions ?

L'article 3 de l'arrêté Licence du 01 Août 2011 énonce que « *la licence s'appuie sur des objectifs nationaux établis par les référentiels. Ceux-ci déclinent les compétences disciplinaires, linguistiques, transversales et préprofessionnelles que doivent acquérir les titulaires de la licence* ».

L'objectif de ces référentiels est notamment de permettre à la Licence de répondre à son double objectif :

- permettre de s'insérer immédiatement dans le monde professionnel
- permettre de poursuivre une formation en 2^{ème} cycle (Master)

Plusieurs questions se posent dans le cadre de l'élaboration des référentiels, notamment concernant les compétences transversales et pré professionnelles.

- **Les compétences transversales et pré professionnelles doivent elles être communes à l'ensemble des formations de Licence ?**

Si le diplôme de Licence doit permettre à un diplômé de s'insérer dans le monde du travail, il paraît nécessaire pour que la valeur du diplôme soit la même pour chaque diplômé que les compétences visant à l'insertion professionnelles soient acquises quelque soit la discipline ou la filière.

- **Que signifie « compétence pré professionnelle » ?**

Le terme de « pré professionnel » semble désigner des compétences particulières permettant à l'étudiant, quelque soit sa filière ou discipline, de valoriser son profil, de se mettre en valeur dans l'objectif d'être embauché par un recruteur.

- **Que signifie « compétence transversale » ?**

Puisque ces compétences pré professionnelles sont présentées de manière distincte des compétences dites transversales, il faut considérer qu'elles ne sont pas les mêmes. Cependant, si compétences transversales signifie qu'il s'agit de compétences retrouvées auprès de chaque diplômé de Licence, cela induit que les compétences pré professionnelles sont une partie des compétences transversales. La plupart des compétences transversales pouvant servir à l'insertion professionnelle, elles seront assez proches.

On peut également considérer que les compétences transversales sont abordées dans le cadre de la poursuite d'étude. Ainsi, les compétences transversales et pré professionnelles seraient en réalité les mêmes, mais dans une optique de poursuite d'étude ou d'insertion professionnelles.

- **Quelles sont les compétences disciplinaires ?**

En considérant les hypothèses précédentes, les compétences disciplinaires seraient en réalité l'utilisation des compétences transversales agrémentées des connaissances disciplinaires. Ainsi, elles représenteraient l'utilisation de compétences correspondant aux compétences transversales, orientées directement vers le contenu disciplinaire.

La question est également de savoir quelles compétences disciplinaires réelles un diplômé de Licence possède. Il est assez évident, au regard notamment des descripteurs de Dublin, que les compétences disciplinaires permettent à un recruteur de cibler plus précisément le profil qu'il recherche.

Cela étant, pour ne pas tomber dans des recherches stéréotypées, il est fondamental que chaque formation présente de manière précise et complète l'ensemble des compétences disciplinaires qui, étant des compétences pré professionnelles appliquées aux connaissances disciplinaires, permettront aux acteurs professionnels un recrutement plus adapté.

- **En conclusion, quel intérêt à élaborer des référentiels ?**

Si l'on considère les compétences pré professionnelles et les compétences transversales comme présentées précédemment, l'intérêt de déterminer ces compétences devient immédiatement plus clair.

Concernant les compétences pré professionnelles, elles permettront au monde professionnel de prendre réellement conscience de ce qu'est le diplôme de Licence d'un point de vue général, et du niveau que possède globalement un étudiant de Licence.

Concernant les compétences disciplinaires, elles vont permettre au professionnel d'effectuer une recherche ciblée et non en fonction de la filière. En réunissant les compétences qu'il attend du profil recherché (en lien avec les compétences de la fiche de poste) le recruteur identifiera le diplômé qu'il recherche. Ainsi, ce fonctionnement pourrait permettre d'éviter les recherches limitées sur des filières, et les profils de

candidats écartés car ne provenant pas des filières présumées être idéales pour le poste à pourvoir.

Concernant les compétences transversales, elles permettront de mettre en place de manière pertinente les passerelles entre les différentes formations dans le cadre des réorientations. Elles permettront également de veiller à ce que le cursus de Licence réponde en terme de compétences générales aux descripteurs de Dublin, notamment pour permettre une reconnaissance européenne du niveau Licence, et inciter à la mobilité.

II - Principes et cohérence :

Deux principes méritent d'être particulièrement retenus dans l'élaboration des référentiels :

- le « student centered learning » ou « formation centrée sur les besoins de l'étudiant » : il est indispensable que la relation entre l'étudiant et son environnement soit en permanence imaginée en plaçant l'étudiant au centre de celui-ci afin d'en dégager et d'en comprendre ses besoins réels, et de leur apporter des réponses pertinentes et efficaces
- les objectifs pédagogiques : il est indispensable que les objectifs pédagogiques des matières, des unités d'enseignement, des années ou des cycles soient présentés clairement aux étudiants ; il en va notamment de leur capacité ensuite à évaluer efficacement leurs enseignements

Il est également fondamental que l'articulation entre les référentiels, les fiches RNCP et les suppléments au diplôme soient clairement explicités afin de gagner en cohérence et en lisibilité dans les formations de Licence.

III - Dégager une trame de compétences communes à l'ensemble des diplômes de Licence

En comparant les différents référentiels proposés, nous pouvons dégager une trame communes de compétences transversales et pré professionnelles pour le diplôme de Licence.

Il est ensuite possible de classer ces compétences en référence aux descripteurs de Dublin, dans un souci de cohérence globale avec l'espace européen d'enseignement supérieur.

Méthode de travail

Autonomie de travail et auto apprentissage

Recherche, analyse et synthèse

Problématique et solution

Sens critique et créativité, adaptation à un nouvel environnement

Compétence en gestion de projet et assurance qualité

Travail en équipe

Capacité à comprendre et à se faire comprendre :

Communiquer

Maîtrise de langue française écrite et parlée

Connaissance d'au moins une langue étrangère

Maitrise de concepts et outils de base

Informatique, numérique et bureautique

Propriété intellectuelle et vie privée

Citoyenneté

Conscience des composantes du développement durable et des outils de citoyenneté

Maîtrise des gestes de premiers secours

Maitrise des outils de base pour l'insertion professionnelle

Maîtrise des outils d'insertion professionnelle

Compréhension du champ professionnel et identification des débouchés

Capacité d'intégration dans l'entreprise, compréhension du monde de l'entreprise et du monde économique

Connaissance de la réglementation de la profession



IV - Classement des compétences transversales et pré professionnelles en fonction des descripteurs de Dublin

Les descripteurs de Dublin ont été élaborés par un groupe de travail informel de la «Joint quality initiative». Ils ont été confirmés les 11 et 12 mars 2002 dans le «consensus d'Amsterdam» et leur utilisation a été recommandée dans le cadre de la Convention de l'EUA, qui s'est tenue à Graz du 29 au 31 mai 2003.

Les compétences transversales et pré professionnelles précédemment identifiées peuvent être classées en fonction des descripteurs de Dublin, bien que plusieurs de ces compétences puissent correspondre à plusieurs critères à la fois.

Les diplômes de bachelor (Licence) sont décernés aux étudiants qui :

- *ont acquis des connaissances et un niveau de maîtrise dans un domaine d'études qui fait suite à et se fonde sur une formation du degré secondaire II. Ce champ d'études se situe à un haut niveau de formation basé, entre autres, sur des ouvrages scientifiques et des savoirs issus de la recherche;*

= Il s'agit ici des compétences disciplinaires

- *sont capables d'utiliser de façon professionnelle leurs connaissances et compétences dans le cadre d'un emploi ou d'une autre activité et ont prouvé leur aptitude à élaborer et à développer dans leur domaine d'études des arguments et des solutions à des problématiques;*

Compréhension du champ professionnel et identification des débouchés

Maîtrise des outils d'insertion professionnelle

Capacité d'intégration dans l'entreprise, compréhension du monde de l'entreprise et du monde économique

Informatique, numérique et bureautique

Propriété intellectuelle et vie privée

Travail en équipe

Connaissance de la réglementation de la profession

Maîtrise des gestes de premiers secours

Compétence en gestion de projet et assurance qualité

Conscience des composantes du développement durable et des outils de citoyenneté

- *sont capables de collecter et d'interpréter des données pertinentes – généralement, dans leur domaine d'études – en vue de formuler des opinions fondées sur des réflexions concernant des thèmes significatifs d'ordre social, scientifique et éthique;*

Sens critique et créativité, adaptation à un nouvel environnement

Recherche, analyse et synthèse

Problématique et solution

- *sont capables de communiquer à des spécialistes comme à des profanes des informations, des idées, des problèmes et solutions;*

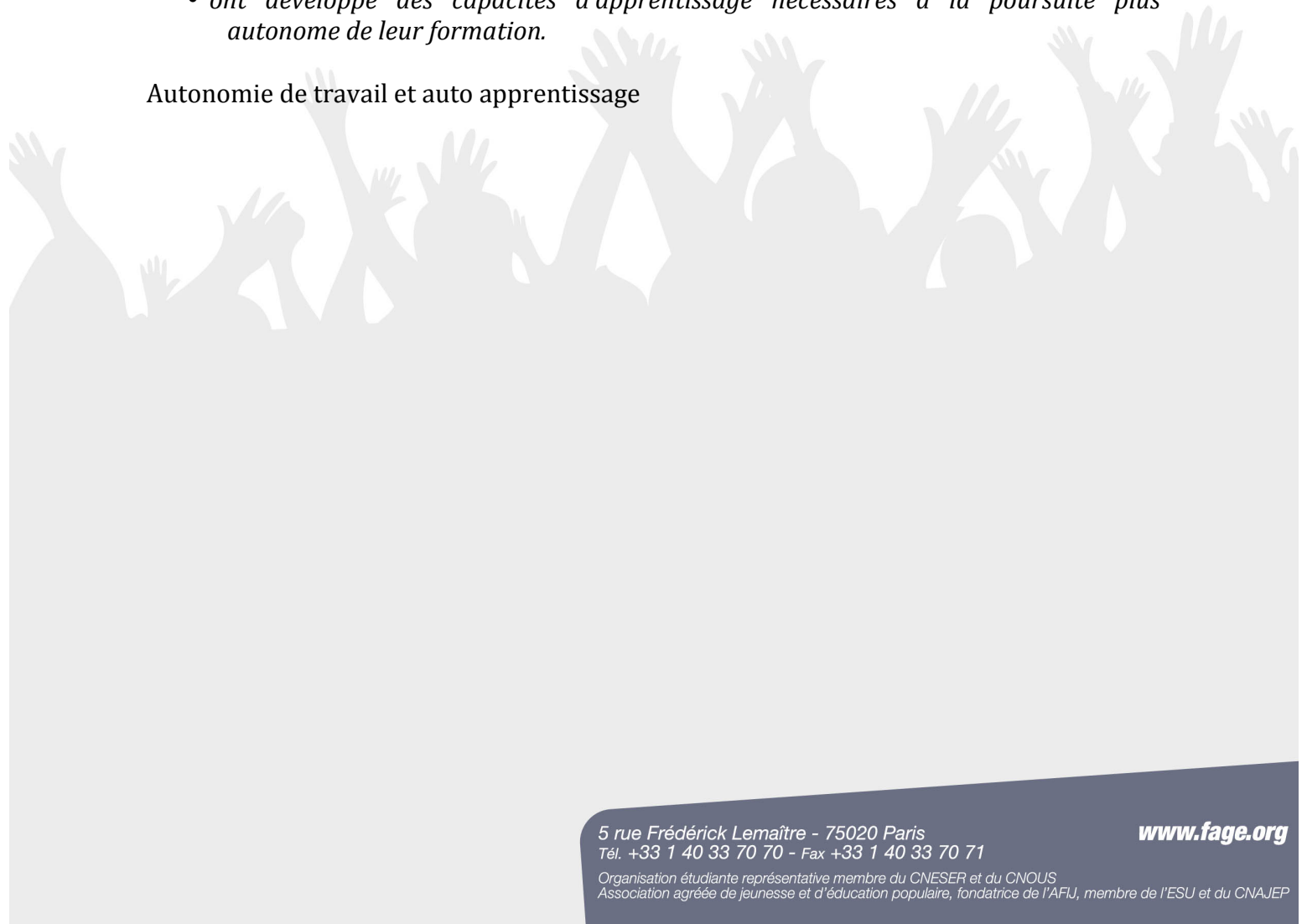
Communiquer

Maîtrise de langue française écrite et parlée

Connaissance d'au moins une langue étrangère

- *ont développé des capacités d'apprentissage nécessaires à la poursuite plus autonome de leur formation.*

Autonomie de travail et auto apprentissage



Annexe : Descriptions des compétences transversales et pré professionnelles

Méthode de travail

Autonomie de travail et auto apprentissage

- organiser son travail individuellement
- gérer son temps et ses priorités
- planifier
- poursuivre soi même son apprentissage
- se former tout au long de sa vie

Recherche, analyse et synthèse

- rechercher, analyser, synthétiser et exploiter des informations issues de sources et de supports différents

Problématique et solution

- poser un problème et le résoudre
- formuler des questions, rassembler des données correspondantes, analyser leur relation et présenter des résultats

Sens critique et créativité, adaptation à un nouvel environnement

- utiliser ses connaissances dans une situation inédite
- construire un argumentaire
- faire preuve d'esprit critique
- savoir se remettre en question
- disposer d'une culture générale

Compétence en gestion de projet et assurance qualité

- assumer des responsabilités au service d'un projet
- maîtriser les outils de gestion de projet et de planification
- maîtriser les méthodologies d'évaluation

Travail en équipe

- organiser son travail en équipe
- motiver les autres membres de l'équipe
- analyser les besoins de l'équipe, des usagers ou des clients
- utiliser les outils numériques de communication et de travail collaboratif

Capacité à comprendre et à se faire comprendre :

Communiquer

- maîtriser les concepts de base de la communication
- communiquer de manière adaptée au contexte et aux interlocuteurs

- expliquer et transmettre
- prendre la parole en public

Maîtrise de langue française écrite et parlée

- communiquer de façon orale ou écrite en langue maternelle dans le registre linguistique (scientifique, soutenu, familier) de manière adaptée

Connaissance d'au moins une langue étrangère

- savoir lire, écrire et s'exprimer dans au moins une langue étrangère
- soutenir une conversation et comprendre un document de nature professionnelle

Maitrise de concepts et outils de base

Informatique, numérique et bureautique

- utiliser les outils de bureautique courants pour la rédaction et la préparation de rapports et de présentations
- maîtriser son identité numérique

Propriété intellectuelle et vie privée

- utiliser les sources d'information écrites et électroniques dans le respect du droit de la propriété intellectuelle, de la vie privée et de l'éthique

Citoyenneté

Conscience des composantes du développement durable et des outils de citoyenneté

- être responsable de ses actions, lors des prises de décision, lorsqu'elles ont un impact sur l'Homme, l'environnement et la société
- être sensibilisé aux questions de citoyenneté et aux risques
- être sensibilisé aux questions d'intelligence économique, à la dimension multiculturelle et mondiale des problèmes et des enjeux économiques

Maîtrise des gestes de premiers secours

Maitrise des outils de base pour l'insertion professionnelle

Maîtrise des outils d'insertion professionnelle

- construire son projet personnel et professionnel
- savoir se présenter, valoriser ses expériences, rédiger un CV et une lettre de motivation
- établir son portefeuille d'expériences et de compétences
- maîtriser les techniques de recherche d'emploi

Compréhension du champ professionnel et identification des débouchés

- être en capacité d'investir ses connaissances et aptitudes dans le champ professionnel
- connaître le champ professionnel principal et les champs associés à la discipline

Capacité d'intégration dans l'entreprise, compréhension du monde de l'entreprise et du monde économique

- appliquer, dans son comportement et ses relations professionnelles, la déontologie propre à sa fonction
- identifier ses compétences et les communiquer
- situer une entreprise ou une organisation dans son contexte économique
- se situer dans un environnement hiérarchique et professionnel
- identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation

Connaissance de la réglementation de la profession

- identifier et respecter les principes d'éthique et de déontologie du milieu professionnel
- agir dans le respect des règlements et modes de fonctionnement des structures et champs professionnels concernés, ainsi que les normes de sécurité

